Stock CO_2

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois du Muguet



Touligny · Ardennes (08)

Le bois du Muguet est un projet de reconstitution forestière de 10,6 hectares dans les Ardennes, labellisé Label Bas-Carbone en août 2024. Il associe deux résineux, le Douglas et le mélèze d'Europe, et un peuplier, le Koster, planté en plançons ; le dossier prévoit 10 112 plants.

SURFACE	PLANTS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
10,6 ha	10 112	3 229 t	2024
reboisés	prévus au dossier	sur la durée du projet	le 13 août

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement dépérissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 3 essences (peuplier, douglas vert et mélèze d'Europe) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES

Notification	Dépôt du dossier	Labellisation	Vérification par un auditeur indépendant
12 avril 2024	25 juin 2024	13 août 2024	À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Peuplier Koster (mâle)

Populus

Photo : Krzysztof Ziarnek, Kenraiz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Mélèze d'Europe

Larix decidua

Photo : Johann Jaritz, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 13 août 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

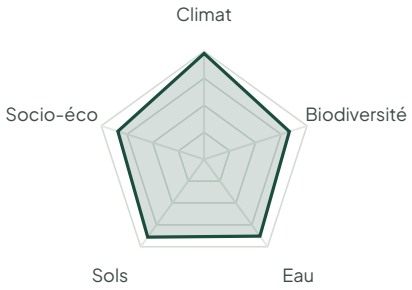
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **88** sur 100

Climat — **98** / 100
Trois rythmes de croissance se relaient : le peuplier stocke vite dans ses premières années, le mélèze prend le relais, puis le Douglas, très productif, porte…

Biodiversité — **83** / 100
Le mélange d'un feuillu et de deux résineux, dont un aux aiguilles caduques, crée des étages et des lumières variés : un peuplement plus accueillant pour les oiseaux…

Eau — **88** / 100
Sur ces 10,6 hectares, trois essences aux enracinements différents explorent le sol à des profondeurs variées : le couvert qui se reforme dès les premières années…

Sols — **89** / 100
Les potets, ouverts un à un au printemps 2025, ont ameubli la terre à l'emplacement de chaque plant seulement : entre eux, le sol garde sa structure après un simple…

Socio-économique — **84** / 100
Le peuplier fournit en quinze à vingt ans un bois de déroulage, quand le Douglas donnera ensuite du bois de charpente.

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 6
Eau propre et assainissement
Le couvert forestier sur 10,6 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD 12
Consommation et production responsables
Les 10 112 arbres prévus sur 10,6 ha, de 3 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la…

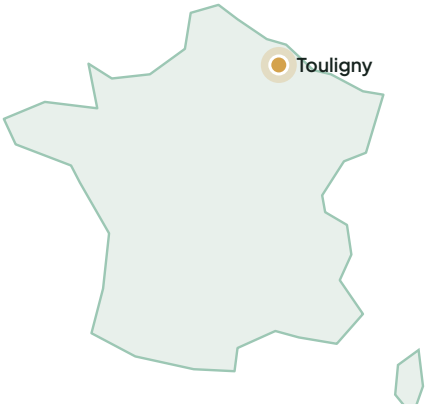
ODD 15
Vie terrestre
Ce projet de 10,6 ha à Touligny plante 3 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs…

ODD 8
Travail décent et croissance économique
Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD 13
Lutte contre les changements climatiques
C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 3 229 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues…

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Touligny

DÉPARTEMENT
Ardennes (08)

RÉGION
Grand Est

LE SUIVI DU PROJET

4 avril 2025	**Plantation inscrite au dossier** Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
13 août 2024	**Labellisation** Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
25 juin 2024	**Dépôt du dossier** Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute…
12 avril 2024	**Notification du projet** Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-du-muguet

Synthèse de la page publique du projet · état au 12 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte 2642 5975 C394 A2D3